

Assemblée Générale

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2022



Fédération des Aroéven

Mercredi 14 juin 2023

Auberge Yves Robert Paris 18ème

**Aroéven**

## Sommaire

|                                                                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Édito.....</b>                                                                                             | <b>3</b>  |
| <b>Fédération des Aroéven .....</b>                                                                           | <b>5</b>  |
| Notre histoire .....                                                                                          | 5         |
| Répartition des activités conduites par les 23 Aroéven dans les 12 régions administratives de métropole ..... | 7         |
| Nos agréments, nos habilitations, nos conventions .....                                                       | 8         |
| <b>Impulser un fonctionnement démocratique et solidaire.....</b>                                              | <b>9</b>  |
| Conseil d'administration de la Fédération des Aroéven.....                                                    | 9         |
| Conseil des directeurs et directrices.....                                                                    | 10        |
| Club RH.....                                                                                                  | 10        |
| Conférence des présidents et présidentes .....                                                                | 10        |
| <b>Interroger notre projet associatif.....</b>                                                                | <b>11</b> |
| Un congrès, 26 au 27 mai 2022.....                                                                            | 11        |
| Une assemblée générale, 28 mai 2022 .....                                                                     | 12        |
| <b>Veiller au fonctionnement du réseau.....</b>                                                               | <b>13</b> |
| Travail collaboratif .....                                                                                    | 13        |
| Formation et mobilisation des acteurs du mouvement .....                                                      | 14        |
| <b>Représenter et promouvoir les Aroéven .....</b>                                                            | <b>18</b> |
| Favoriser la réussite scolaire pour tous .....                                                                | 19        |
| Développer le parcours citoyen .....                                                                          | 21        |
| Proposer des loisirs éducatifs de qualité .....                                                               | 24        |
| Former les acteurs de l'éducation .....                                                                       | 26        |
| <b>Initier et piloter des projets innovants, de recherche et d'expérimentation .....</b>                      | <b>28</b> |
| Une nouvelle recherche-action.....                                                                            | 28        |
| Ressources éducatives .....                                                                                   | 29        |



## Édito

L'année 2022, c'est pour notre mouvement, comme pour l'ensemble des associations d'éducation populaire et complémentaires de l'éducation nationale, l'année du retour à la normale. Comme vous le constaterez en parcourant le rapport d'activité de la Fédération des Aroéven, pour la plupart des actions mises en place, nous sommes presque revenus à notre niveau d'activités pré-Covid, voire nous l'avons parfois dépassé.

**2022, c'est également le renforcement de la coopération inter-Aroéven** via des groupes de travail, des groupes à tâches, des réunions fonctionnelles et sectorielles... bref c'est un travail de réseau qu'il nous fallait remettre au cœur de notre action, de notre fonctionnement. **Ainsi, nous tenons à remercier tous les participants qui ont répondu à nos différentes invitations.**

Nous avons eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises les Présidents des Aroéven grâce à la conférence des Présidents, qui était jusqu'alors en veille. Cette conférence doit continuer à se structurer pour en faire notre « organe » politique et que chacun soit bien au fait des enjeux, orientations, décisions et en soit le porte-parole à l'échelon académique.

Dans le même esprit, le comité des directeurs et le conseil des directeurs trouvent petit à petit leur rythme de travail. Ces groupes techniques viennent en appui des décisions et orientations prises par nos instances. Deux sous-groupes sont issus du conseil des directeurs : « *le club RH* » et un groupe « *communication* ». Les échanges sont fructueux et le travail de réseau que nous souhaitons impulser s'en trouve enrichi.

Bien entendu, 2022 c'est l'année de notre Congrès, reporté par deux fois, en raison de la pandémie. Intitulé « *Éduquer pour émanciper* », il nous a permis d'échanger avec quatre intervenants de grande qualité : Rémy Sueur, Laurence De Cock, Cyril Dheilly et Irène Pereira. Qu'ils soient ici remerciés pour leur participation et leur réflexion.

Toujours dans notre travail de réseau, nous avons souhaité remettre en place des journées d'accueil des « *nouveaux* ». Ces deux journées, l'une pour les élus, l'autre pour les salariés, ont été appréciées par les participants qui sont repartis avec les ressources nécessaires pour ancrer leurs actions et leur engagement dans les valeurs portées par les Aroéven.

Pour la première fois, en septembre, nous avons organisé un séminaire à destination des personnels pédagogiques des Aroéven. Cette version modernisée et renouvelée des « *Équipes académiques* » s'est tenue à Mandres-les-Roses, en Île-de-France. Ce séminaire était l'occasion de se retrouver mais également de travailler ensemble, tous secteurs confondus, sans cloisonnement, à nos sujets d'actualité - la recherche-action sur l'éducation à l'empathie - mais également d'enrichir nos techniques d'animation grâce à l'intervention de consultants extérieurs. Les retours ont été dithyrambiques.

**Avec la volonté de renforcer le travail collaboratif entre les salariés et les élus, nous avons organisé conjointement la réunion des comptables et des trésoriers.** Cette réunion fonctionnelle, riche d'échanges, n'avait plus été mise en place depuis plusieurs années et pourtant... nos trésoriers doivent être au cœur de notre fonctionnement, tant la stabilité financière de nos associations reste fragile et dépendante de notre partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse.

2022, c'est également quatre rencontres au ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse pour échanger, discuter, faire le bilan, préparer l'avenir par le biais de deux CPO : l'une signée avec la DJEPVA (2022 - 2024) et l'autre en préparation (2023 - 2025) avec la DGESCO.

**Enfin, le réinvestissement des réseaux associatifs a également été un enjeu fort durant cette année 2022.** Ainsi, nous sommes administrateurs de JPA (Rodrigue Carbonnel), du CNAJEP (Laurène Pierre), de l'OVLEJ (Jean Challa), de l'ESPER (Jean Challa), du CAPE (Rodrigue Carbonnel). Il nous fallait reprendre la place qui est la nôtre. Quand ils existent à l'échelon local, il nous faut les investir, c'est aussi là que se nouent les partenariats et que passent les informations qui nous permettront le développement d'une part, de nos actions et d'autre part, de notre notoriété.

Vous le voyez, **c'est bien le collectif qui fait avancer les choses et non la somme d'individualités**, c'est à ça que nous nous employons quotidiennement.

Excellente lecture à toutes et à tous.

**Rodrigue Carbonnel,  
Secrétaire général**

# Fédération des Aroéven



## Notre histoire

Animés par la volonté d'apporter du répit à des adolescents traumatisés par les conflits armés de la seconde guerre mondiale, des professeurs et des directeurs de l'enseignement technique se mobilisent pour encadrer des centres de vacances. Ces initiatives éducatives se structurent ensuite rapidement dans le temps.

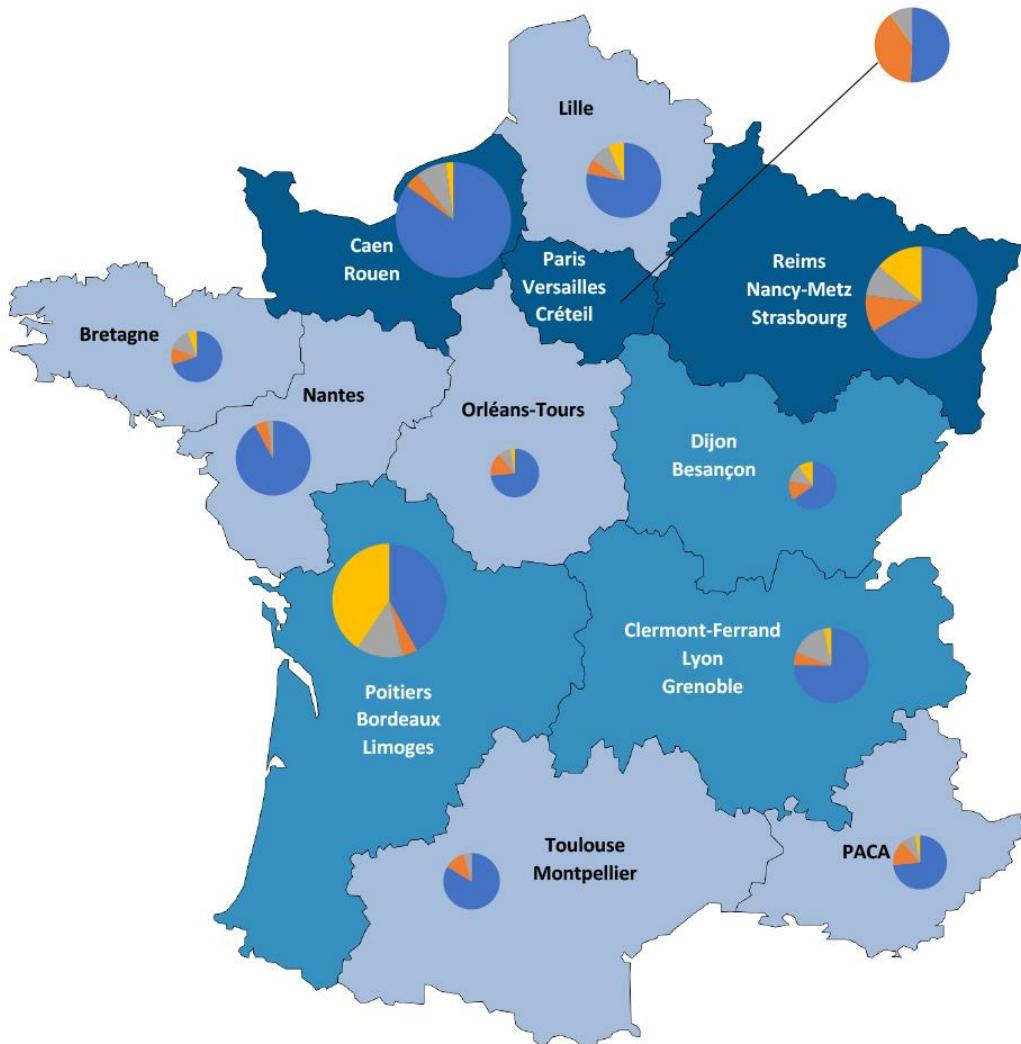
- 1952**
  - Création des Associations Régionales des Œuvres de Vacances de l'Enseignement Technique (AROVET). Les associations sont à cette époque coordonnées par les instances académiques de l'enseignement technique.
- 1956**
  - Les AROVET se fédèrent et créent la Fédération des Œuvres de Vacances de l'Enseignement Technique (FOVET)
- 1962**
  - La FOVET devient FOÉVET, Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Enseignement Technique. La même année, elle est reconnue d'utilité publique et obtient l'agrément « Jeunesse Education populaire »
- 1965**
  - La FOÉVET devient FOÉVEN, Fédération des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale.
- 1978**
  - La FOÉVEN est habilitée nationalement à organiser les formations conduisant à la délivrance du BAFA et du BAFD.
- 1990**
  - La FOÉVEN intègre le Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (CNAECEP), présidé par le ministre de l'Éducation nationale.
- 2014**
  - La FOÉVEN change une nouvelle fois de nom et devient la Fédération des Aroéven - Foéven. La gouvernance évolue également. Le Président n'est plus un recteur nommé mais est élu.

La Fédération des Aroéven a célébré courant 2022 les 70 ans d'existence des premières associations académiques, les AROVET. Publiée le 20 avril 1952 au Bulletin Officiel de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sport, la circulaire ratifiée par Gaston Roux, alors directeur général de la Jeunesse et des sports et Albert Buisson, directeur général de l'enseignement technique, acte officiellement la naissance du mouvement et précise les dispositions appelées à régir les colonies de vacances de l'enseignement technique.

Albert Buisson sera par la suite le premier président de la FOVET, entre 1956 et 1960.

**Aujourd'hui, et en quelques chiffres, la Fédération des Aroéven c'est :**

## Répartition des activités conduites par les 23 Aroéven dans les 12 régions administratives de métropole



### Répartition des équipes par région

- de 1 à 8 salariés
- de 9 à 18 salariés
- 19 salariés et plus

### Poids des secteurs d'activités par région

- Education / Formation
- Vacances / Loisirs
- BAFA / BAFD
- Classes de découvertes

### Nombre de bénéficiaires par région

- 10 000 et plus
- Entre 5 000 et 10 000
- Moins de 5 000

## Nos agréments, nos habilitations, nos conventions

### Habilitation nationale BAFA-BAFD

Depuis 1978, la Fédération des Aroéven dispose d'une habilitation nationale afin d'organiser les sessions de formation conduisant à la délivrance du BAFA et du BAFD. Renouvelée fin 2021 auprès de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), la nouvelle habilitation est obtenue pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 janvier 2025.

Arrêté du 28 mars 2022

### Agrément Service civique

Renouvelé en septembre 2021 pour une période de trois ans, cet agrément national permet aux Aroéven d'engager de jeunes volontaires sur les missions suivantes :

- *participer à l'animation d'ateliers sur l'histoire et les valeurs de la laïcité ;*
- *contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes ;*
- *développer des actions en faveur de l'éducation au développement durable.*

Parmi les 13 volontaires accueillis courant 2022, Morgan Le Coq revient sur l'intérêt de cet engagement citoyen et l'impact de celui-ci sur son avenir professionnel.

### Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public » (AECEP)

La Fédération des Aroéven est une « association éducative complémentaire de l'École publique » depuis 1992, date à laquelle l'agrément AECEP est établi. L'agrément, obtenu nationalement et donc étendu à toutes les Aroéven, est délivré pour une période de 5 ans par le ministère de l'Éducation nationale. Il contribue à labelliser la qualité éducative de nos actions : les interventions organisées dans le cadre scolaire et la formation continue de la communauté éducative. L'agrément sera renouvelé courant 2023.

*« À la suite de mes études, je me suis dit que de m'engager en tant que volontaire en Service civique serait une bonne occasion de découvrir le monde du travail. J'ai postulé à l'Aroéven de Lyon car les missions proposées m'ont semblé très intéressantes, notamment de travailler sur le module laïcité dans les formations BAFA. Cette expérience m'a permis de découvrir le milieu de l'éducation populaire que je ne connaissais pas et de travailler avec des publics très variés. Cela m'a permis de renforcer mes compétences et d'en acquérir de nouvelles. Je suis ravie que l'Aroéven m'ait proposé un CDD de 14 mois au terme de mon engagement. J'ai aujourd'hui la possibilité d'animer des formations dans les établissements scolaires et des sessions théoriques BAFA. Et bien entendu je suis ravie de continuer à collaborer avec une équipe aussi exceptionnelle que celle de l'Aroéven de Lyon ! »*

### Agrément « Jeunesse Éducation populaire » (JEP)

La Fédération des Aroéven est agréée à l'échelle nationale depuis 1962. Les projets éducatifs en faveur de la jeunesse et se réclamant d'une démarche d'éducation populaire constituent l'essence même de notre mouvement.

La Fédération des Aroéven intervient dans et hors l'école avec une seule et même ambition : permettre au plus grand nombre de s'émanciper et d'agir en toute conscience - individuellement et/ou collectivement - sur le monde qui les entoure. Désormais attribué pour une durée de 5 ans, cet agrément sera renouvelé en 2023.

### Immatriculation Atout France

En tant qu'organisatrice d'accueils collectifs de mineurs à l'étranger, la Fédération des Aroéven est immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM075120017. Cette immatriculation est valable jusqu'au 5 janvier 2024.

La garantie financière est quant à elle renouvelée annuellement auprès du Fonds Mutuel de Solidarité-UNAT.

# Impulser un fonctionnement démocratique et solidaire

## Conseil d'administration de la Fédération des Aroéven

Composition votée lors de l'Assemblée générale, le 28 mai 2022.

### Membres élus représentant les Aroéven

| Aroéven          | Titulaire                   | Suppléant                      |
|------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| BESANCON         | Monsieur FORESTIER Patrick  | Monsieur CHENU Allan           |
| BORDEAUX         | Monsieur FUGERAY Christophe | Monsieur LEFEVRE Paul          |
| CAEN             | Monsieur BOUCHER Thierry    | Monsieur BAASOUSI Ibrahim      |
| CLERMONT FERRAND | Monsieur POUX Gérard        | Monsieur VAN DYK Jean-Paul     |
| CRETEIL          | Madame BONNIN Agnès         | Monsieur FOURCADE Romain       |
| DIJON            | Monsieur FALLET Michel      | Madame JOYEUX Françoise        |
| GRENOBLE         | Madame SARGENTINI Odile     | Monsieur RABBONI Jacques       |
| LILLE            | Monsieur CARBONNEL Rodrigue | Madame HAVERLAND Valérie       |
| LIMOGES          | Monsieur ESCOLA Patrick     | Madame LAVAL-MAINGRAUD Chantal |
| LYON             | Madame BERNARD Marie Jo     | Monsieur MERCIER Guy           |
| MONTPELLIER      | Madame CHAZE Caroline       | Madame CHAZE Marie-Christine   |
| NANCY METZ       | Monsieur ROMANO Simon       | BERGE Jean-Michel              |
| NANTES           | Monsieur STEPHAN Bruno      | MORETO Fabien                  |
| ORLEANS TOURS    | Monsieur LANGER Jocelyn     | MADOUN Karima                  |
| PACA             | Monsieur BRUNELLA Bertrand  | THOUVENY Blaise                |
| PARIS            | Monsieur MALAHIEUDE Gilles  | Monsieur CUNIAL Olivier        |
| POITIERS         | Madame SIMETIERE Joëlle     | Madame RATAJCZAK Fabienne      |
| REIMS            | Monsieur CARLIER Claude     | Madame BOUZON Mélanie          |
| RENNES           | Madame BOIVEAU Kévin        | Monsieur LEMOINE Marie-Laure   |
| ROUEN            | Madame NONIN Corinne        | Monsieur NONIN Yves            |
| STRASBOURG       | Monsieur MULLER Hugues      | Monsieur GEORG Pauline         |
| TOULOUSE         | Madame FAURE Fabienne       | Monsieur BORIE Théo            |
| VERSAILLES       | Madame GAVROY Françoise     | Monsieur HOFFER Afiwa          |

### Membres Personnes physiques

Monsieur BOUILLOU René  
Madame CALDERON Claire  
Monsieur CHALLA Jean  
Monsieur SUEUR Rémy

### Membres avec voix consultatives

**Membres d'honneur**  
*Présidente d'honneur*  
Madame Nicole BELLOUBET  
*Président d'honneur*  
Monsieur Christian FORESTIER

**Membre d'honneur**  
Monsieur Roger FETTER

**Commissaire aux comptes - Sté AUDIT France**  
Monsieur Christophe RAMBEAU

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année : le 16 mars, le 4 mai, le 12 octobre et le 14 décembre.

## Conseil des directeurs et directrices

Le Conseil des directeurs et directrices est un groupe ressources qui se donne pour objectif d'harmoniser les pratiques effectives dans le mouvement, tout en respectant les spécificités des territoires et les ressources humaines mobilisables au sein de chaque association.

**Les réunions trimestrielles sont pilotées par le Comité des directeurs composé en 2022 par**

**Hugues Muller**, Aroéven Strasbourg

**Christophe Fugeray**, Aroéven Bordeaux

**Damien Idier**, Aroéven Nantes

**Manuel Balmer**, Aroéven Poitiers

**Laurène Pierre**, Fédération des Aroéven

**Patrick Escola**, Fédération des Aroéven

**Rodrigue Carbonnel**, Fédération des Aroéven

## Conférence des présidents et présidentes

Les présidents et présidentes des 23 Aroéven se sont réunis à deux reprises au cours de l'année 2022 : le 29 septembre et le 1<sup>er</sup> décembre.

Ces réunions, organisées en distanciel, se sont axées sur les sujets suivants :

- la structuration de la gouvernance fédérale et l'articulation des instances décisionnelles ;
- le fonctionnement de la délégation de crédits ;
- le plan de formation des salariés et des bénévoles ;
- les enjeux relatifs à la consolidation des comptes ;
- l'évolution à venir des statuts types des Aroéven et du règlement intérieur ;
- la convention pluriannuelle d'objectifs établie avec le ministère de l'Éducation nationale : bilan des actions éducatives menées entre 2021 et 2022 et perspectives à venir.

## Club RH

Établi sur décision du Conseil des directeurs et directrices, le Club RH se saisit des problématiques associées à la gestion des ressources humaines et assure une veille juridique sur ces sujets.

**En 2022, ce groupe est composé :**

**Christophe Fugeray**, Aroéven Bordeaux

**Simon Romano**, Aroéven Nancy

**Stefan Mihali-Gaget**, Aroéven Lyon

**Delphine Durand**, Aroéven Clermont-Ferrand

**Hugues Muller**, Aroéven Strasbourg

**Laurène Pierre**, Fédération des Aroéven

Au cours de l'année, le Club RH a conduit plusieurs consultations auprès des Aroéven afin de cartographier de manière précise les postes occupés au sein du mouvement et d'identifier les besoins de formation.

Pour répondre aux attentes exprimées, une formation intitulée « *construire un plan de développement des compétences* » a été organisée fin 2022 à destination de dix directeurs et directrices.

# Interroger notre projet associatif



## Un congrès, 26 au 27 mai 2022

Annulé à deux reprises du fait de la crise sanitaire, le congrès de la Fédération des Aroéven s'est finalement déroulé à Limoges les 26 et 27 mai 2022, autour d'une problématique contemporaine : **éduquer pour émanciper.**

Ces deux notions sont des enjeux majeurs pour le mouvement, et ce depuis son origine. **La visée émancipatrice est intrinsèque à toutes nos actions éducatives.**

Cependant, à l'aune de nos fonctionnements associatifs, il nous est apparu nécessaire de réinterroger la signification de cette valeur humaniste sous peine de la voir progressivement se galvauder.

- La volonté d'émanciper doit-il passer obligatoirement par un acte éducatif ?
- L'émancipation doit-elle s'imaginer dans une dimension individuelle ou collective ?
- Quelle est la place de l'expérimentation dans une démarche émancipatrice ?
- La visée émancipatrice ne s'auréole-t-elle pas de quelques dangers ?
- L'émancipation se construit-elle de la même manière dans l'institution scolaire que dans l'éducation populaire ?

L'ouverture du congrès a débuté par l'intervention successive de trois présidents :

**Jean-Christophe Alary**, Président de l'Aroéven Limoges  
**René Bouillon**, Président de la Fédération des Aroéven  
**Jean-Claude Leblois**, Président du Conseil départemental de la Haute Vienne.



Par la suite, et en lien avec la thématique choisie, la Fédération des Aroéven a convié plusieurs personnalités engagées dans les domaines de l'éducation formelle et non-formelle.

**Rémy Sueur**, ancien inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche et Président de la Fédération des Aroéven de 2014 à 2020.

Les congressistes ont bénéficié d'une intervention intitulée : « *Instruction, éducation, émancipation : remettre l'École au centre du village* ».

**Laurence De Cock**, essayiste et docteure en sciences de l'éducation.

Un débat fut animé autour de son dernier ouvrage, « *École publique et émancipation sociale* », publié en 2021.

**Cyril Dheilly**, docteur en sciences de l'éducation.

Cyril Dheilly a présenté les résultats de sa thèse soutenue en 2019 sur la problématique suivante : « *en quoi les rapports aux risques des animateurs peuvent-ils influencer l'émancipation des jeunes en accueils collectifs de mineurs ?* ».

**Irène Pereira**, philosophe et docteure en sociologie. Spécialiste des pédagogies critiques dans la lignée de Paulo Freire, Irène Pereira a coanimé des ateliers interrogeant la portée émancipatrice de nos pratiques professionnelles : conditions de travail des bénévoles et des salariés, justice sociale et lutte contre les discriminations, modèle économique et logique consumériste.



Dans le cadre de la préparation du congrès, les membres du bureau fédéral ont souhaité rencontrer les élus et les salariés des 23 associations régionales. Les tendances retenues lors de ces entretiens préparatoires ont été affinées lors du congrès. Militants et permanents ont échangé sur les futures orientations du projet associatif et sur le fonctionnement établi entre la Fédération des Aroéven et les associations régionales.



Le report du congrès en 2022 - du fait de la situation sanitaire - a également permis de célébrer collectivement un « heureux évènement » : les 70 ans d'existence des premières associations académiques, les AROVET.

**Bénéficiant d'un cadre privilégié, le congrès a tenu toutes ses promesses : des échanges constructifs, des interventions de grande qualité et des célébrations fédératrices.**

**Le succès de cet évènement est en grande partie dû à la forte mobilisation de toute l'équipe, salariés et bénévoles, de l'Aroéven Limoges, qui a réservé à tous les congressistes un accueil chaleureux.**

« Merci pour ces quelques jours qui donnent l'eau à la bouche pour la suite ! On ressort de ce moment (et je parle en « nouveau » que je suis !!) en ayant réellement l'impression de faire partie d'un réseau, d'un mouvement ! » **Jérémy Rochet**, responsable BAFA-BAFD et Vacances, Aroéven Lyon.

« Bravo pour cette belle organisation, heureux de ces moments de partage. Nous avons fait de belles rencontres. Cela a redonné du sens à notre travail au sein de la FOÉVEN, et c'était important de passer du temps entre nous. Nous repartons avec pleins de projets ! » **Valérie Lasnon**, Vice-présidente de l'Aroéven de PACA.

« Thème a priori ardu mais bien vulgarisé. Sortie intellectuelle précieuse, la trame restera en mémoire pour les réflexions à venir. » **Michel Fallet**, Président de l'Aroéven de Dijon.

## Une assemblée générale, 28 mai 2022

« Il n'y a pas, selon moi, d'autres voies possibles que l'unité face aux enjeux et aux défis auxquels nous sommes confrontés, dans notre mouvement comme dans notre société. Nos associations, fabriques de lien social, de promotion et d'émancipation individuelles et collectives, sont un efficace rempart contre le repli sur soi. » **René Bouillon**, extrait du rapport moral

L'Assemblée générale s'est tenue à la suite du congrès : le 28 mai 2022, à Limoges.

Outre l'adoption des rapports financiers et d'activités, deux résolutions structurantes pour l'ensemble du mouvement ont été prises :

- la mise en place d'une bourse annuelle pour soutenir financièrement les Aroéven engagées dans la recherche-action ;
- la refonte et l'harmonisation des sites internet.

Plusieurs grandes orientations ont été validées :

- la mise en œuvre du plan national de formation en direction des salariés et des bénévoles du mouvement ;
- une attention portée sur la couverture territoriale des actions éducatives ;
- l'engagement des Aroéven dans une démarche de responsabilité sociétale.

# Veiller au fonctionnement du réseau



## Travail collaboratif

Au regard des besoins identifiés auprès des responsables des secteurs Éducation-formation, Vacances et BAFA-BAFD, plusieurs groupes de travail se sont mis en place courant 2022. Validés par le bureau fédéral, ces groupes éphémères œuvrent pour l'ensemble du mouvement pour atteindre les objectifs préalablement fixés.

## Les bonnes pratiques en matière de communication

Améliorer la visibilité des Aroéven auprès de ses bénéficiaires et de ses partenaires, voici la finalité de ce groupe à tâches. Pour répondre à cet enjeu, Amaury Bodin (Fédération des Aroéven), Marion Barbier (Aroéven Nancy) et Manuel Balmer (Aroéven Poitiers) ont établi un audit des pratiques en matière de communication. Les publications faites par les Aroéven sur les différents réseaux sociaux ont été analysées, des recommandations ont été formulées. Le déploiement de ces nouvelles pratiques est prévu pour 2023.

## Actualisation des statuts et du règlement intérieur des Aroéven

Ce groupe à tâches, mis en place sur décision du Conseil d'administration du 12 octobre 2022, a pour mission de moderniser les statuts et le règlement intérieur des associations régionales puis, dans un second temps, ceux de la Fédération des Aroéven.

Le groupe est composé de six participants :

- 2 présidents : Claude Carlier (Aroéven Reims) et Kévin Boiveau (Aroéven Rennes) ;
- 2 directeurs : Stéfan Mihali-Gaget (Aroéven Lyon) et Delphine Durand (Aroéven Clermont) ;
- 2 membres du bureau fédéral : Patrick Escola et Thierry Boucher.

Les propositions, amendées par les 23 Aroéven concernées, seront validées au cours de l'Assemblée générale prévue en juin 2023.

## Prévention et gestion des évènements graves en ACM

Conçu en direction des responsables du secteur Vacances et des équipes pédagogiques, cet outil vise à définir ce que recouvre un « évènement grave » conformément à la réglementation en vigueur, et à partager un ensemble de recommandations permettant de prévenir et de gérer au mieux les accidents qui peuvent survenir lors d'un accueil collectif de mineurs.



## Formation des formateurs BAFA-BAFD

Ce groupe s'est constitué pour répondre aux exigences du cahier des charges annexé à l'habilitation nationale renouvelée fin 2021. Joëlle Simetière (Fédération des Aroéven), Jérémy Rochet (Aroéven Lyon), Maud Trillard (Aroéven Bordeaux), Damien Idier (Aroéven Nantes), Laurène Pierre (Fédération des Aroéven) et Myriam Marchal (Aroéven Dijon) travaillent sur l'intégration des nouveaux formateurs et plus

particulièrement sur le contenu de la formation initiale articulé autour de l'appropriation des valeurs du mouvement, de la posture du formateur et de la démarche commune d'évaluation. Le groupe s'est également fortement mobilisé pour organiser et animer le rassemblement des responsables BAFA-BAFD, le 9 et 10 novembre 2022 à Paris.

#### Formations aux outils collaboratifs

La crise sanitaire a profondément modifié les méthodes de travail : le distanciel s'est imposé bien au-delà des confinements, ce qui a nécessité de multiples adaptations quant à nos façons de collaborer. Pour permettre à tous les acteurs du mouvement, qu'ils soient salariés ou bénévoles, d'utiliser les logiciels de la suite Microsoft, un groupe de travail s'est mis en place afin d'animer un cycle de formations.

Au cours de l'année, huit formations ont été proposées par cinq intervenants : Bryan Drion (Aroéven Lille), Amaury Bodin (Fédération des Aroéven), Sonia Cheniouni (Aroéven Reims) et Aurélien Haeckler (Aroéven Rennes). Environ 70 participants ont bénéficié de ces sessions pour se perfectionner dans l'usage de ces outils numériques.

#### Prévenir et lutter contre le harcèlement

À la suite de la formation à la méthode de la préoccupation partagée (MPPfr) organisée en juin 2022, est apparu le besoin de clarifier nos champs d'intervention dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le harcèlement. Un groupe à tâches, composé de Stéfan Mihali-Gaget (Aroéven Lyon), Caroline Chaze (Aroéven Montpellier), Sonia Cheniouni (Aroéven Reims), Laure Thomas (Aroéven Paca), Xavier Coley (Aroéven Dijon), Ludmilla Nelh (Aroéven Rennes) et d'Astrid Simonin (Fédération des Aroéven), s'est réuni à plusieurs reprises entre octobre 2022 et janvier 2023 pour créer un nouveau dépliant reprenant toutes les possibilités d'intervention des Aroéven sur cette thématique.



## LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

#### Logiciel web de gestion et de réservation

Le progiciel actuellement utilisé par les Aroéven pour gérer les inscriptions aux formations BAFA-BAFD et les accueils collectifs de mineurs doit être repensé dans sa forme et ses fonctionnalités. À la suite d'une décision prise par le Conseil d'administration, cinq Aroéven (Caen, Lille, Bordeaux, Nancy-Metz, Paris) se sont mobilisées pour tester une nouvelle solution web : Vackélys.

Un cycle de formation a été mis en place, de mars à juillet 2022. Cette phase test n'a malheureusement pas abouti au déploiement national de ce logiciel. Pour autant, ces rencontres ont permis d'identifier les besoins spécifiques associés à nos activités et à la nécessité de travailler en inter-Aroéven.

#### Formation et mobilisation des acteurs du mouvement

#### Du 21 au 22 juin 2022 - Formation à la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPPfr)

Depuis de nombreuses années, les Aroéven sont impliquées dans la lutte contre le harcèlement scolaire. De plus en plus sollicitées dans le cadre du programme pHARe, les formateurs Aroéven s'informent et se forment sur toutes les approches permettant de prévenir et de lutter contre ce fléau.

La Fédération des Aroéven a convié fin juin à Paris Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier afin de former 23

acteurs du mouvement à la MPPfr, adaptation déposée par ces derniers de la méthode créée par Anatol Pikas. Cette méthode a pour but d'accompagner la victime et de travailler avec les intimidateurs pour les faire changer de posture.

Ces deux journées ont fourni aux participants des ressources complémentaires pour aborder ce sujet auprès des élèves et des équipes éducatives.



« Des éclairages et des apports très pertinents, qui nous permettent de consolider nos actions [...]. On apprécie également beaucoup je pense l'intervention de formateurs extérieurs et le rassemblement de toutes les Aroéven sur ces deux jours ! » **Stéfan Mihali-Gaget**, directeur de l'Aroéven Lyon

#### Du 19 au 22 septembre 2022 - Séminaire de rentrée

Le rassemblement annuel des salariés Aroéven a cette année été largement renouvelé, sur le fond comme sur la forme. Les membres du Comité des directeurs, associés aux salariés de la Fédération, ont organisé ce séminaire autour de la thématique suivante : *les compétences psychosociales comme levier d'émancipation*.

Plusieurs grandes orientations ont structuré ces journées de travail :

- une organisation ciblée à destination des responsables de secteurs
- des approches intersectorielles privilégiées afin de croiser les regards et les pratiques autour d'orientations éducatives communes ;
- l'acquisition de nouvelles connaissances ;
- le renforcement de l'interconnaissance et de la cohésion d'équipe.

**Le séminaire a débuté par un point d'étape sur la nouvelle recherche conduite par la Fédération des Aroéven.**

**Une journée complète a été dédiée à la découverte et l'expérimentation de nouvelles méthodes pédagogiques.**

Chaque salarié a pu participer à deux ateliers sur les quatre proposés par des intervenants spécialisés dans leur domaine respectif :

- *des outils digitaux au service de l'interactivité et de la collaboration*
- *initiation à la facilitation graphique*
- *le jeu en formation et pédagogie interactive*
- *posture du formateur et écoute active*

Cette journée a été saluée par tous les participants qui ont particulièrement apprécié le professionnalisme des intervenants, l'apport d'outils concrets et réutilisables et le choix des thématiques, adaptées aux pratiques des Aroéven.



**Quelles conditions et quel environnement permettent le développement de compétences sociales chez les candidats au BAFA ?**

Pour répondre à cette question, Gwendal Le Guillou, responsable du secteur BAFA-BAFD à l'Aroéven Grenoble, a présenté la démarche et les conclusions de son mémoire sur « *les conditions relatives à la construction de compétences sociales par une analyse de l'activité en formation BAFA* ».

Les participants sont ensuite passés à la pratique en réalisant des œuvres collectives avec pour objectif d'illustrer les moyens concrets et observables permettant de garantir des interactions positives au sein d'un groupe d'apprenants, le transfert du pouvoir décisionnel au stagiaire et l'usage des corps en formation.

**Pour faciliter l'interconnaissance et encourager les coopérations**, des temps de travail individuels et collectifs ont été proposés afin que chacun puisse déterminer les compétences pouvant être mobilisées et partagées au sein du mouvement. Cette collecte des savoir-faire a donné lieu à deux nouveaux outils qui

permettent de cartographier l'ensemble des compétences mobilisables dans le réseau.

Que ce soit par des jeux de cohésion, des moments de partage ou des rencontres autour des innovations pédagogiques élaborées localement, le séminaire de rentrée a été l'occasion pour les Aroéven de faire mouvement.



« Merci beaucoup à l'équipe ! C'est le meilleur séminaire que j'ai vécu depuis mon arrivée dans le mouvement ! » **Marie Hirsch**, Aroéven Nantes

« Super séminaire de rentrée. Parfaite organisation [...] Lors de ce séminaire, j'ai trouvé que nous avons eu un grand nombre d'éléments, de connaissances, de partage de compétences, de formations et quelle que soit notre Aroéven, nos volontés, notre secteur et nos activités, chacun était libre de s'approprier les éléments. » **Marjolène Doira**, Aroéven Nancy-Metz

#### Journées des nouveaux élus et salariés

Deux publics, deux dates, mais un seul objectif : accueillir les nouveaux acteurs du mouvement. Au lendemain de la crise sanitaire qui a fortement isolé les forces actives et complexifié l'animation du réseau, organiser des journées de ce type participe à redonner un nouvel élan au collectif.

Ces deux journées ont donné l'occasion aux participants de faire connaissance, de partager une culture commune : l'histoire et les valeurs de la Fédération des Aroéven. Un point a été également fait sur le fonctionnement actuel de la gouvernance, l'environnement associatif et institutionnel dans lequel le mouvement s'inscrit et évolue.

Ces journées ont permis de partager des ressources nécessaires pour permettre à ces nouveaux acteurs, salariés et bénévoles, d'ancrer leurs actions et leurs engagements dans les valeurs portées par les Aroéven.

« On a appris en écoutant, partagé en discutant, travaillé en groupe, pris part à des temps ludiques, testé nos connaissances. Autant de méthodes en seulement quelques heures sans négliger le fond, c'est une vraie réussite. » **Rafael Boché**, chargé de mission BAFA-BAFD, Aroéven Orléans



#### Du 9 au 10 novembre - Rassemblement des responsables du secteur BAFA-BAFD

Ces deux journées furent l'occasion d'échanger sur les nombreuses actualités structurelles et éthiques qui impactent le secteur : les aides financièrement allouées aux candidats pour terminer les formations, les réflexions engagées par le Comité de filière, et la vague #MeTooAnimation dénonçant les violences sexistes et sexuelles.

Un travail collectif a également été engagé autour des critères de validation et des indicateurs mesurables permettant de mieux accompagner les candidats dans la réalisation des trois étapes qui composent le BAFA.

#### 8 novembre – réunion des comptables et des trésoriers

Cette réunion, programmée chaque année, a rappelé la procédure conduisant à la dématérialisation des pièces comptables, présenté les outils d'analyse et de suivi comptable (analytique et trésorerie) et rappelé l'importance du respect des dates du calendrier de consolidation 2023.

#### 17 mars 2022 - Restitution de l'étude conduite par l'Ovlej « L'encadrement des jeunes par les jeunes »

À l'occasion de la publication par l'Ovlej du rapport sur l'incidence de l'animation occasionnelle dans les parcours personnels et/ou professionnels des jeunes, la Fédération des Aroéven a proposé une restitution de l'enquête ainsi qu'un temps d'échanges à destination des responsables Vacances, BAFA-BAFD et des formateurs occasionnels. Natacha Ducatez, chargée de mission à l'Ovlej, a exposé les principaux résultats de cette étude qualitative qui éclaire le sens donné par les jeunes à leurs pratiques d'animation.

## **9 septembre 2022 - Restitution de la recherche action « médiation par les pairs »**

Sylvie Condette, enseignante chercheuse à l'Université de Lille, a effectué auprès d'une vingtaine de salariés des Aroéven la présentation des résultats de la recherche-action sur « *la médiation par les pairs au collège* », réalisée entre 2014 et 2017.

Ce dispositif fait partie des réponses apportées par notre association auprès des équipes éducatives pour réduire les punitions collectives et/ou individuelles et gérer au mieux les petits conflits qui peuvent survenir au sein des établissements.

# Représenter et promouvoir les Aroéven

## Travail en réseau et partenariats

### SiReNa-CPS

Depuis 30 ans, de nombreux programmes de prévention s'appuyant sur les compétences psychosociales ont été développés dans une approche globale de santé. La *Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé* (FNES), appuyée par leurs partenaires institutionnels et associatifs, a souhaité créer un site ressource national sur les compétences psychosociales (CPS), qui se nommera [SiReNa-CPS](#).

Ce site ressource national vise à :

- améliorer la compréhension qu'ont les professionnels des compétences psychosociales et de leurs applications ;
- fournir des outils pédagogiques ;
- faciliter l'accès à des formations régionales ;
- favoriser le partage et la mutualisation des connaissances et savoir-faire sur ce sujet.

La Fédération des Aroéven a intégré le comité national et suit les différentes étapes de ce projet multisectoriel.



Plusieurs Aroéven (Rouen, Caen et Rennes) participent aux comités techniques régionaux qui réalisent les états des lieux sur leur territoire et constituent la « communauté de pratiques ». Une première version du site devrait être proposée au premier semestre 2023.

### Comité d'experts national de lutte contre le harcèlement

La Fédération des Aroéven est membre du comité d'experts contre le harcèlement au sein du ministère de l'Éducation nationale par l'intermédiaire de Corinne Nonin, directrice de l'Aroéven Rouen. Régulièrement consultée sur la mise en place académique du programme pHARe, Corinne participe également chaque année à l'élection des lauréats du prix « *Non Au Harcèlement* » qui récompense les projets collectifs dénonçant le harcèlement en milieu scolaire et proposant des solutions pour lutter contre ce phénomène.

### Conseil d'orientation des politiques jeunesse

La Fédération des Aroéven, représentée par Thierry Boucher, est membre du COJ au titre des associations et des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

### CNAECEP

L'engagement de la Fédération des Aroéven au sein du Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public est fixé par arrêté. Le [23 décembre 2020](#), et pour une durée de trois ans, Thierry Boucher et Françoise Gavroy sont nommés au titre des huit associations agréées, en qualité de titulaire et de suppléante.

Les objectifs du CNAECEP sont, entre autres, de veiller à la qualité des partenaires du ministère de l'Éducation nationale et de donner un avis sur les demandes d'agrément.

## **Des Assises de l'animation au Comité de filière**

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre qui touche le secteur des accueils collectifs de mineurs, Sarah El Hairy, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, a organisé fin 2021 – début 2022 les premières « Assises de l'animation », réunissant une cinquantaine d'organisations dont la Fédération des Aroéven. Organisme de formation habilité nationalement à délivrer le BAFA et le BAFD et gestionnaire d'ACM avec et sans hébergement, la Fédération des Aroéven a aussitôt souhaité investir ces espaces de concertation et de co-construction pour participer activement au renouveau de l'animation, secteur mis en difficulté depuis de nombreuses années et fortement percuté par la crise sanitaire survenue en 2020.

Au sein du Comité de filière, en charge d'apporter des réponses adaptées au renouveau de la formation professionnelle et volontaire, la Fédération des Aroéven est inscrite dans deux groupes thématiques :

- « *Prévention et lutte contre les violences et les incivilités* »
- « *Formation et emploi dans l'animation volontaire* »

## **CNAJEP**

En juin 2022, la Fédération des Aroéven, représentée par Laurène Pierre, a renouvelé pour trois ans sa participation au Comité exécutif et d'animation du Cnajep. Se réunissant au minimum cinq fois par an, cette instance est chargée de la mise en œuvre et du suivi de la motion d'orientation du Cnajep. Le CEA regroupe 22 organisations déclarées de jeunesse et d'éducation populaire. Cet espace de travail permet de renforcer les collaborations autour de valeurs communes et de porter l'ambition éducative de tout un secteur auprès des pouvoirs publics et au sein d'instances paritaires.

## **Jeunesse en plein air**

La Fédération des Aroéven, représentée par Rodrigue Carbonnel, secrétaire général, siège au Conseil d'administration de la JPA.

Les groupes de travail pilotés par la confédération sont également investis. Amaury Bodin a intégré le comité des responsables de la communication. Laurène Pierre, membre du groupe juridique, a participé au rassemblement organisé du 5 au 7 décembre pour finaliser la revue « *Spécial directeur & directrices, accueils collectifs de mineurs 2023* ».

## **L'ESPER**

La Fédération des Aroéven, est représentée au Conseil d'administration par l'intermédiaire de Jean Challa. Elle est également présente au comité de pilotage national de l'Esper. Elle participe aux groupes de travail visant à outiller et accompagner les équipes éducatives dans la mise en place de leurs projets ESS à l'école. Fin 2022, a pu voir le jour la plateforme Genially qui recense des méthodologies de projets et des outils pédagogiques.



mon **E.S.S.** à l'école

## **L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej)**

Jean Challa, mandaté par la JPA, est Secrétaire général de l'Ovlej. L'observatoire recueille des données statistiques et sociologiques sur les accueils collectifs de mineurs et leur environnement. Les études conduites par l'association nourrissent les orientations éducatives portées par le Mouvement.

## **La Fédération des Aroéven adhère également à :**

**Graine Ile de France**, réseau francilien d'éducation à l'environnement et au développement durable.

**ANATEEP**, Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public.

**ADAJEP**, Association des Déposants aux Archives de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire.

**UNAT**, Union nationale des Associations de Tourisme et de plein air.

**CRAP**, Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques

**FONJEP**, Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire.

## **Favoriser la réussite scolaire pour tous**

### **Lutter contre le décrochage scolaire**

La Fédération des Aroéven est fortement engagée dans les actions de lutte et de prévention du décrochage scolaire. Celles-ci permettent de :

- redonner du sens aux apprentissages, en valorisant les jeunes dans le développement de leurs compétences et de leurs savoirs académiques ou non ;

- offrir des possibilités de « remobilisation » ;
- utiliser une pédagogie du détour, basée sur l'expérimentation et la coopération ;
- viser l'émergence d'un projet d'orientation.

Parmi ces actions, la formation « ***estime de soi et remobilisation*** » est essentielle ; elle permet aux élèves en difficulté de renforcer une image positive d'eux-mêmes. **Ainsi cette formation, dispensée par les Aroéven Poitiers, Rouen, Lyon, Orléans et PACA, a permis en 2022 à plus de 1000 élèves de reprendre confiance en eux et en leurs compétences.**

De la même façon le dispositif « *Devoirs faits* » contribue à la réduction des inégalités d'accès aux savoirs. **L'Aroéven Dijon a accompagné 200 élèves de l'académie via ce dispositif pédagogique. Cette aide personnalisée aux devoirs permet de surmonter les difficultés d'apprentissage, d'acquérir de nouvelles méthodes de travail et de revenir sur les notions qui n'ont pas été complètement maîtrisées.**

L'accompagnement des élèves en difficulté s'adapte aux besoins identifiés. **Ainsi, les Aroéven Clermont-Ferrand, Grenoble et Lille, ont accompagné de façon individuelle presque 300 élèves en 2022.**

Ces formations permettent :

- d'aider les adultes à prendre en compte les besoins individuels des élèves ;
- de favoriser une meilleure intégration des élèves dans un nouvel établissement ;
- de motiver et responsabiliser les élèves en difficulté.

Les réussites portent principalement sur l'acquisition par les élèves de nouvelles compétences. Les projets mis en place permettent de lutter contre l'absentéisme. Ils participent à maintenir la motivation des élèves dans leurs apprentissages et à la définition de leurs parcours d'avenir.

### Organiser des « vacances apprenantes »

Mise en place après la première période de confinement, en 2020, l'opération « *Vacances apprenantes* » a été reconduite pour la troisième année consécutive.

Les Aroéven, organisatrices d'accueils collectifs de mineurs avec et sans hébergement, se sont une nouvelle fois saisies du dispositif.

**En 2022, les bénéficiaires de l'opération « *Vacances apprenantes* » représentent 18% des effectifs**

**accueillis dans les séjours collectifs. Ces derniers sont majoritairement partis durant les vacances d'été (78%) et de la Toussaint (17%).**

Cet engagement renouvelé s'inscrit dans la continuité du texte rédigé en 2020 par Rémy Sueur, alors Président de la Fédération des Aroéven.

Conscientes que l'interruption prolongée de la scolarité était génératrice d'inégalités et facteur accélérant du décrochage scolaire, les Aroéven se sont rapidement mobilisées pour proposer des offres éducatives complémentaires de l'éducation formelle, centrées sur les territoires d'origine des participants. Ces accueils, qui n'ont pas pour autant vocation à se substituer à l'action de l'école, ont pour objectifs :

- permettre la découverte des ressources de nos territoires sur les plans culturel, environnemental, patrimonial, économique et social ;
- permettre aux familles issues de milieux modestes de bénéficier de ces accueils collectifs et éducatifs à moindre coût.

En 2022, l'implication des Aroéven dans cette opération a donné lieu à des projets éducatifs innovants.

L'Aroéven Poitiers, en collaboration avec les équipes éducatives du lycée Kyoto, destiné à la formation tertiaire agricole et aux métiers de la restauration, s'est inscrit pour la deuxième année consécutive dans le dispositif intitulé « *l'Été du pro* ». Organisé fin août, cet accueil avec hébergement a permis aux jeunes futurs entrants de se familiariser avec l'environnement de la filière « *Hôtellerie-Restauration* » et de profiter d'activités ludiques le reste du temps. « *La colo au lycée* », cette formule est une réussite à la fois éducative et institutionnelle.



### Proposer des sessions « BAFA lycéen »

En 2022, 73 formations BAFA ont été organisées en partenariat avec les établissements scolaires. Celles-ci ont concerné environ 1 600 lycéens. Ce résultat, équivalent à 2021, représente 20% de l'activité.

Le BAFA lycéen, par des approches éducatives renouvelées, constitue un outil contre le décrochage scolaire. Les modes d'apprentissage diffèrent du système éducatif institutionnel, les méthodes d'évaluation également.

Les élèves changent de statut pour devenir des stagiaires acteurs de leur formation. Mis en situation de responsabilité, ils acquièrent de nouvelles compétences à la fois techniques, théoriques et sociales. Le stage BAFA, pensé comme un espace d'expérimentation, permet de fédérer les élèves autour d'un projet commun.

### Éduquer aux outils numériques et développer une culture scientifique

La constante évolution des réseaux sociaux et des moyens de communication a incité les Aroéven à développer un dispositif de formation en milieu scolaire sur l'utilisation responsable des outils numériques.

Les formateurs Aroéven interviennent dans les classes et travaillent, avec les élèves, à partir de leurs pratiques et de leurs ressentis. Cela permet de prendre conscience des traces qu'ils peuvent laisser sur les réseaux et des problématiques qu'apportent les nouveaux moyens de communication.

Il s'agit ensuite de développer chez les élèves un regard critique. Les compétences psychosociales sont également mobilisées afin de prévenir les comportements à risque.

L'éducation aux écrans et aux réseaux sociaux est aujourd'hui un enjeu primordial pour préserver non seulement la santé des jeunes mais aussi le climat scolaire.



Les Aroéven Bordeaux, Lille et Reims ont formé plus de 2000 jeunes en 2022 pour qu'ils puissent être acteurs de la prévention des risques associés aux outils numériques.

### Développer le parcours citoyen

#### Former aux instances et accompagner les projets des jeunes

La Fédération des Aroéven milite pour une éducation globale et permanente. À ce titre, responsabiliser et impliquer durablement les jeunes dans la vie de la société est un enjeu majeur.

Les formations aux instances scolaires dispensées par les Aroéven permettent aux élèves d'être des acteurs reconnus de la communauté éducative. Les élèves élus peuvent y développer des compétences en matière d'organisation, avoir une meilleure compréhension du fonctionnement de l'établissement et améliorer leurs capacités à représenter leurs pairs au sein des instances CVL, AGDE, CESC et CAVL.

Cette année encore, plus de 12000 élèves ont ainsi été formés et accompagnés dans leurs rôles dans les instances. Les Aroéven Nantes, Nancy, Poitiers et Montpellier sont particulièrement impliquées par ces projets sur leur territoire.

Afin de faciliter l'échange, la transmission et la prise de parole des jeunes face aux enseignants lors de réunions comme les conseils de classe, l'Aroéven Strasbourg a établi un « *kit du délégué* » destiné aux formateurs et formatrices qui sont en lien direct avec les futurs délégués.

The illustration shows three students in a classroom. One student on the left says 'BATMAN ET OBAMA!'. Another student in the middle is writing on the blackboard with a marker. The blackboard has names and tally marks: Rémi-Julien (II), Lea-Adélaïde (III), Chuck Norris (III), Obama (II), Batman (III). There are also speech bubbles saying 'HA! HA!' and 'HA!'.

**KIT FORMATEURS**

L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS EST UN MOMENT FORT DE LA VIE DÉMOCRATIQUE AU LYCÉE.

BATMAN ET OBAMA!

RÉMI-JULIEN II  
LEA-ADÉLAÏDE III  
CHUCK NORRIS III  
OBAMA II  
BATMAN III

HA! HA!  
HA!

FABRIQUE ERRE

**DÉLÉGUÉS DE CLASSE**

Ce livret est composé de trois parties distinctes :

- cadre général et objectifs de la formation des délégués élèves ;
- méthodes adaptées à chaque public et à chaque situation ;
- fiches annexes qui permettent de mettre en œuvre sur le terrain les déroulés de formation.

Avec plus de 60 fiches détaillées, ce nouveau kit permet aux formateurs d'ajuster au cas par cas leurs interventions.

La dynamique de projets est au cœur de ces interventions, le suivi des projets est un élément important qui favorise l'engagement de l'élève. Cette année **l'Aroéven Grenoble a pu accompagner les élus du CAVL de l'académie dans l'organisation d'une simulation grandeur nature d'un Parlement Européen, en partenariat avec l'association PEJ (parlement européen jeunes)**. Des lycéennes et lycéens français et européens, se sont retrouvés à Grenoble, capitale verte européenne 2022 afin de débattre des différents sujets en liens avec les objectifs de développement durable :

- changement climatique et biodiversité ;
- égalité des sexes ;
- santé mentale, le bien être ;
- droits des lycéens, faire vivre les instances lycéennes ;
- respect de l'environnement ;
- paix.

Deux journées riches en échanges qui ont permis à ces jeunes de se saisir des enjeux associés à la citoyenneté européenne et de réfléchir collectivement aux sujets qui les touchent.

### **Éduquer aux valeurs de la République et à la laïcité**

La Fédération des Aroéven, en tant que mouvement laïque, est fortement engagée en faveur de l'éducation aux valeurs de la République au sein des établissements scolaires. Cette mobilisation implique des actions plurielles. Les formations des Aroéven apportent à l'application de la laïcité une véritable dimension éducative et permettent de :

- définir et aborder les représentations liées à la notion de la laïcité ;
- favoriser le vivre ensemble par l'ouverture d'esprit et la compréhension de l'autre ;
- instaurer un climat respectueux de chacun ;
- identifier et promouvoir les valeurs de la République ;
- permettre aux participants d'analyser leurs propres comportements vis-à-vis de ces principes.

**Les interventions des Aroéven Toulouse, Grenoble et Lille ont presque doublé en 2022 par rapport à 2021 en sensibilisant près de 1350 élèves à cette thématique.**

### **Lutter contre les discriminations**

Prévenir les discriminations relève d'un enjeu sociétal majeur. À ce sujet, les Aroéven proposent des interventions permettant aux jeunes de se saisir concrètement de cette problématique. Pour prévenir, il faut dans un premier temps comprendre le phénomène. Des apports théoriques sont transmis afin de déterminer ce qui relève d'une discrimination. Puis sont abordées les conséquences associées aux discriminations : exclusion, repli sur soi, violences psychologiques... Mises en situation, débats, et analyses de documents sont proposés.

**Les Aroéven Limoges, Rouen, Strasbourg et PACA ont conjointement sensibilisé près de 1200 élèves sur ce sujet.**

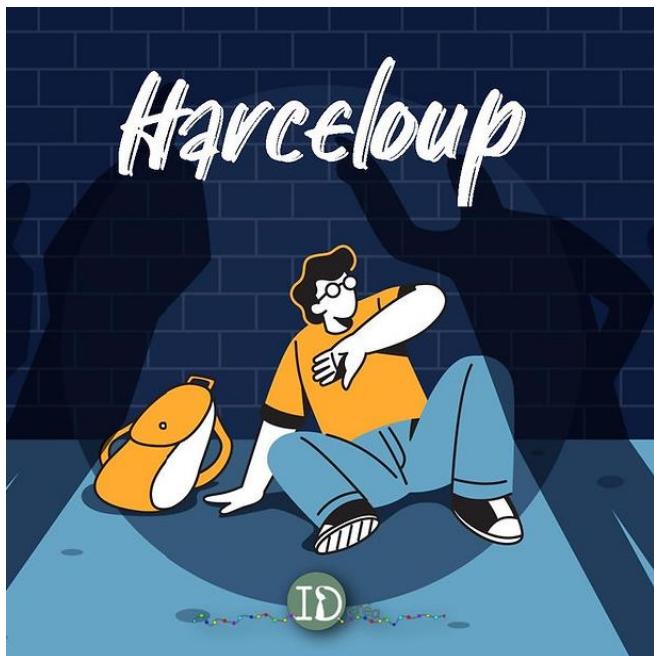
### **Lutter contre les violences**

Les Aroéven interviennent dans les établissements scolaires sur le thème du harcèlement en milieu scolaire depuis de nombreuses années. Les actions se sont amplifiées depuis la mise en place du dispositif pHARe.

Les Aroéven travaillent en partenariat avec des collèges à la mise en place de modules de sensibilisation des élèves au harcèlement et cyberharcèlement, et de formation de jeunes ambassadeurs pour lutter efficacement contre ces phénomènes dès la 6e.

**Dans l'optique d'aborder le sujet avec les élèves de manière ludique, l'Aroéven Versailles a créé le jeu Harceloup.** Après avoir joué sur le même principe que le jeu du loup garou, une situation est proposée et le jeu de rôle permet aux jeunes de se mettre dans la peau d'un protagoniste lors d'une situation de harcèlement. Une manière de faire prendre conscience de tous les aspects du harcèlement.

Ce jeu collaboratif convient aussi bien à 6 personnes qu'à des groupes de 24 jeunes.



### Éduquer au développement durable

De nombreux ateliers sont organisés dans les établissements scolaires sur les thématiques des énergies renouvelables, du bien-être, des nuisances sonores, de l'éco-citoyenneté, de la biodiversité en milieu urbain et rural etc. Les approches sont multiples, sensorielles et expérimentales, théoriques et pratiques, collectives et individuelles. L'objectif est également de permettre aux élèves de s'approprier leur territoire.

**En 2022, l'Aroéven Rennes a remporté un appel à projets lancé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bretagne et le Rectorat de l'académie de Rennes pour « l'éducation à et dans la nature ».** Cet appel à projets a permis à l'Aroéven de mettre en place une démarche de pédagogie active auprès d'élèves de cycle 1 et 2, s'appuyant sur un contact direct des enfants avec la nature.

Les Aroéven interviennent également dans les écoles pour former des éco-délégués et des éco-messagers. Ces formations visent dans un premier temps à partager des connaissances relatives au développement durable. Cette étape théorique conduit à une réflexion collective sur la mise en œuvre opérationnelle d'actions favorisant l'éducation au développement durable au sein des établissements scolaires.

Il s'agit d'outiller les éco-délégués afin qu'ils soient capables d'établir des diagnostics pour ensuite

élaborer, animer et évaluer leurs projets coconstruits en lien avec des membres de l'équipe éducative.

Les enjeux du développement durable mobilisent fortement les jeunes générations, qui se sentent directement concernées par le sujet. L'engagement des élèves au nom de la transition écologique est valorisant tant sur le plan personnel que collectif. Les projets conduits à l'année responsabilisent durablement les élèves impliqués.

**L'Aroéven Dijon a élaboré un escape-game pédagogique afin de sensibiliser les enfants et les adolescents aux 17 objectifs de développement durable. Flexible, l'outil peut être animé dans les établissements scolaires, les formations BAFA et les séjours de vacances Aroéven.**

### Organiser des séjours scolaires

Un séjour scolaire s'inscrit dans un projet, celui de l'école, celui de la classe. Il permet la mise en contact des enfants avec un environnement nouveau, la mise en relation des savoirs théoriques avec l'expérimentation, le développement de nouveaux apprentissages et notamment celui de la vie collective.

Les classes de découvertes et les animations scolaires servent les objectifs suivants :

- donner du sens aux apprentissages et mettre en relation découvertes de terrain, programmes et objectifs scolaires ;
- proposer des approches pédagogiques variées et des activités concrètes de terrain ;
- vivre des temps forts d'apprentissage de vie collective, de coopération et d'autonomie ;
- susciter chez les élèves une attitude constructive, en leur faisant prendre conscience du monde et de leur environnement dans un esprit de tolérance ;
- accompagner les enfants et les adolescents à devenir des sujets responsables, volontaires et conscients de leurs actes.

### Acquérir de nouveaux hébergements

Conscients des tendances de ces dernières années qui poussent les enseignants à partir moins longtemps et moins loin, les Aroéven ont fait l'acquisition de nouveaux centres sur leur territoire académique.

**L'Aroéven Nancy a acheté en juin 2021 le centre du Pâquis sur la commune de Nompatelize, au sein d'un environnement de pleine nature préservée. Le centre, initialement une ancienne ferme vosgienne, a été**

**totalièrement rénové en 2022, pour accueillir des séjours scolaires axés sur la découverte et la protection de la nature, le développement durable et la biodiversité.**



**Le centre de Coucy le Château acquis par l'Aroéven Lille en 2022 bénéficiera de travaux en 2022 et en 2023 pour accueillir des séjours scolaires dès septembre 2023.**



### **Labelliser des centres**

En avril 2022, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a lancé une plateforme pour recenser les structures d'accueil de voyages scolaires afin de faciliter la recherche des enseignants.

Les directeurs de structures Aroéven (Lille, Bordeaux, Dijon, Reims, Nancy) se sont réunis afin de travailler collectivement la présentation des centres dans l'optique d'être labellisés rapidement. La labellisation semble prendre plus ou moins de temps selon les

départements. À ce jour, le centre du Pâquis a déjà été labellisé.

### **Éduquer à la santé**

Développer les compétences psychosociales auprès des élèves permet d'agir efficacement sur le bien-être individuel et collectif. Les formations conduites par les Aroéven participent à un double objectif : outiller les élèves pour qu'ils puissent s'adapter aux épreuves de la vie quotidienne et réussir leurs parcours scolaires. Les élèves développent leur estime de soi, participent davantage en classe, trouvent plus facilement des solutions face aux problèmes rencontrés.

**Les établissements scolaires sont de plus en plus demandeurs d'interventions dans ce domaine et les chiffres sont en constante augmentation dans toutes les Aroéven qui proposent cette thématique.**

**À Rennes, l'Aroéven est intervenue dans toutes les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> d'un collège et devrait intervenir avec les 4<sup>e</sup> et les 3<sup>e</sup> en 2023.**

### **Proposer des loisirs éducatifs de qualité**

#### **Des accueils collectifs de mineurs avec hébergement**

L'organisation des séjours collectifs - activité fondatrice des Aroéven - a surmonté ces dernières années de multiples difficultés. Les confinements successifs, la mise en œuvre des protocoles sanitaires ont contraint les organisateurs et les équipes d'animation à s'adapter, à innover avec un seul objectif : permettre à un maximum d'enfants de profiter de vacances dépaysantes, éducatives et reposantes.

**L'année 2022 est singulière sur deux points :**

- **la reprise de l'activité sur toutes les périodes de vacances scolaires ;**
- **la reprise des séjours collectifs organisés à l'étranger.**





Bien que l'activité se concentre essentiellement sur l'été, des séjours ont également été proposés et maintenus sur toutes les autres périodes de vacances scolaires, ce qui n'avait pas été le cas depuis 2019. **Les effectifs ont ainsi nettement progressé, évoluant de 14% entre 2021 et 2022.**

Depuis 2020, tous les séjours se sont déroulés sur le territoire métropolitain. En 2022, l'assouplissement des consignes sanitaires a permis aux Aroéven d'organiser à nouveau des séjours à l'étranger, principalement en Espagne et en Italie. Bien que les effectifs de ces séjours n'atteignent pas encore le niveau de 2019, il est important de souligner la place singulière de ces offres qui permettent aux jeunes de découvrir de nouveaux horizons, de se construire des expériences inédites et de devenir plus autonomes. **Le séjour itinérant organisé au Portugal par l'Aroéven Clermont-Ferrand en est l'illustration. Un petit groupe de 13 adolescents a parcouru le pays en sac à dos au rythme de leurs envies. Hébergement, itinérance, budget, programme, tout a été décidé sur place et de manière collective.**

**Des accueils collectifs de mineurs sans hébergement**  
L'Aroéven de Nancy a cette année renforcé son partenariat avec la commune de Dommartin-Lès-Toul qui, située dans le département de la Meurthe-et-

Moselle, compte près de 2000 habitants. Jusqu'alors l'association organisait pour cette petite municipalité des formations conduisant au BAFA ; l'objectif étant pour la ville de se constituer un réseau d'animateurs locaux. Cette collaboration s'est depuis développée : l'Aroéven a assuré la gestion du centre de loisirs de Dommartin-Lès-Toul durant toute la saison estivale et a accueilli chaque semaine environ 40 enfants, âgés de 3 à 12 ans. Les enfants ont participé à une journée festive au centre du Pâquis, à Nompatelize, la nouvelle propriété de l'Aroéven – journée durant laquelle ils ont fait connaissance avec d'autres enfants inscrits en colonies de vacances.



L'Aroéven Clermont-Ferrand est également très investie dans la gestion des accueils collectifs de mineurs sans hébergement. Pour la quatrième année consécutive, l'association, en partenariat avec la commune du Durtol (Puy-de-Dôme), anime l'accueil des enfants de 3 à 12 ans le mercredi, dans les locaux de l'école. L'Aroéven est également gestionnaire de l'espace jeunes de la commune de Volvic. Cet accueil, ouvert aux jeunes de 10 à 15 ans, fonctionne uniquement durant les vacances scolaires.

L'Aroéven Paris gère quant à elle les temps d'activités périscolaires de quinze écoles réparties dans sept arrondissements de la capitale. Les interventions sont conçues pour des groupes de 18 enfants maximum sur deux thèmes : la citoyenneté et le vivre ensemble à travers le jeu et l'initiation à la langue des signes.

#### Aider à l'insertion par l'aide aux vacances

Chaque année, 22 millions de Français, soit 1 citoyen sur 3, ne partent pas en vacances. Face à ce constat, l'Aroéven Caen développe depuis plusieurs années maintenant un secteur « séjours familles » en lien étroit avec la CAF du Calvados. **L'objectif est d'accompagner les personnes isolées et vulnérables dans la réalisation de leurs projets vacances.**

Forte de ces expériences, l'Aroéven a établi en 2022 un nouveau partenariat avec Solidarité Laïque dans le cadre du dispositif « Vacances et insertion ». En dehors du soutien financier, rendu possible par l'Agence nationale des chèques vacances, ce dispositif comprend un accompagnement social, avant, pendant et après le séjour.

Porteur du projet sur le département du Calvados, l'Aroéven a permis le départ en vacances d'une cinquantaine de personnes en situation de précarité, 20 adultes et 31 enfants.

## Former les acteurs de l'éducation

### Les personnels de l'éducation nationale

La Fédération des Aroéven œuvre pour des adultes conscients de leurs responsabilités éducatives et capables d'accompagner les initiatives des élèves. À ce titre, les Aroéven proposent des **formations continues** et animent des **stages d'équipes pluridisciplinaires**.

Les formations « *construire un projet d'établissement* » ou « *relations école-parents* » permettent de créer des synergies constructives entre tous les acteurs impliqués dans la vie d'un établissement et d'apporter une méthodologie de travail adaptée aux problématiques rencontrées.

Différents modules de formation traitent de la relation éducative et de la régulation des conflits. **Depuis la mise en place du programme pHARe les Aroéven interviennent régulièrement auprès des équipes ressources afin de les accompagner dans l'opérationnalisation du dispositif.**

### Formation à l'animation volontaire

Les 23 Aroéven sont engagées dans la formation des équipes d'animation. Plus de 400 sessions théoriques ont accueilli partout en France quelques 8000 candidats – toutes étapes confondues. Entre 2021 et 2022, le nombre de candidats formés au BAFA et au BAFD progresse de 19%.

Une partie de la programmation, établie par les Aroéven en région, tend à répondre aux besoins exprimés par les petites collectivités territoriales qui peinent à recruter des équipes d'animation.

Les cycles de formation organisés en partenariat avec les acteurs locaux (élus municipaux, responsables associatifs, gestionnaires d'ACM) servent deux ambitions : **favoriser l'émergence d'un réseau d'animateurs qualifiés au sein de territoires plus ou moins isolés et renforcer l'accompagnement des candidats dans un parcours de formation autour des**

**métiers de l'animation.** En 2022, cette approche s'essaime dans différentes régions.

À destination d'une vingtaine de candidats domiciliés dans le Sud du département de la Vienne, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe a soutenu dans le cadre de sa politique éducative la mise en place d'un cycle de formation conduisant à la délivrance du BAFA. En partenariat avec Les Francas, l'Aroéven Poitiers a animé deux sessions théoriques en internat : la formation générale mi-février, et l'approfondissement « *Animation en milieu rural* » fin octobre. Prenant appui sur les ressources locales, ce cycle de formation est également soutenu financièrement par la CAF et la Communauté de Communes.

À plus de 500 km de Lathus-Saint-Rémy, l'équipe municipale de Saint-Dizier, située dans le département de la Haute-Marne, s'inscrit dans la même démarche. Mais cette fois-ci c'est l'Aroéven Reims qui soutient l'initiative et déploie les sessions théoriques : formation générale en avril, stages pratiques proposés par les accueils collectifs de mineurs du territoire dans le courant de l'été et enfin une session approfondissement « *Animer sur et avec son territoire* » fin août.

Résultat : en moins d'un an, ce sont 25 nouveaux animateurs et animatrices brevetés, prêts à s'investir socialement sur leur territoire.



Ces deux projets innovants sont reconduits pour l'année à venir.

### Formation des directeurs et directrices volontaires

**Les inscriptions au BAFD ont progressé de 6% entre 2021 et 2022.** Environ 300 candidats ont choisi l'Aroéven pour suivre cette formation.

**Sur le terrain, les Aroéven Nantes, Lyon, Rouen, Strasbourg, PACA, Paris, Versailles et Orléans se mobilisent pour tisser des partenariats et ainsi faciliter le déploiement de ces formations, nécessaires à la bonne tenue de nos ACM.**

Citons à titre d'exemple, le cycle de formation construit en inter-Aroéven, au printemps 2022. Face aux difficultés liées au recrutement des équipes qui impactent ces dernières années le secteur des accueils collectifs de mineurs, l'Aroéven de Lyon a co-construit avec les Aroéven de Grenoble et Clermont-Ferrand une formation générale. Le lieu d'accueil est rapidement choisi : il s'agit du centre du Villard en Chartreuse, propriété de l'Aroéven de Reims.



Organisée en internat, la session a réuni une quinzaine de candidats ; tous ont eu l'opportunité de s'investir par la suite dans l'encadrement des séjours organisés par les trois Aroéven implantées en Auvergne Rhône Alpes. Reste maintenant la dernière étape théorique à organiser. Mais d'ores et déjà cette initiative a porté ses fruits.

#### Formation continue des animateurs périscolaires

Les Aroéven sont engagées auprès des collectivités territoriales et des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) pour faciliter la mise en œuvre des politiques éducatives locales. La formation continue des animateurs professionnels intervenant dans les accueils périscolaires participe à cet enjeu. Ces interventions sont programmées au regard des besoins identifiés dans les équipes.

La Ville de Strasbourg a ainsi sollicité l'intervention de l'Aroéven pour former le personnel éducatif sur trois thématiques : le développement des compétences psychosociales, la prévention du harcèlement et l'analyse de pratique. Les animateurs de la ville de Rennes ont quant à eux bénéficié de plusieurs interventions sur la gestion des conflits et la communication bienveillante. À Paris, c'est la médiation par les pairs qui a été retenue comme thématique. Citons également la SDJES de la Vienne qui a sollicité l'Aroéven Poitiers pour animer une formation sur la place de la littérature jeunesse dans le champ de l'animation.

**Ces formations continues servent deux objectifs : fidéliser les équipes et garantir la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs.**

#### Les parents

Les actions en direction des parents sont souvent l'aboutissement d'un lien tissé avec les établissements scolaires à la suite de la mise en place d'interventions auprès des élèves. Ainsi des parcours éducatifs auprès des élèves (discriminations, prévention du harcèlement et du cyberharcèlement) se poursuivent auprès des parents.

**En 2022, l'Aroéven Limoges est intervenue dans un collège pour former les élèves de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> à l'usage raisonnable des réseaux sociaux et a rédigé avec eux une charte d'utilisation. L'Aroéven a ensuite été sollicitée par l'établissement pour intervenir auprès des parents sur cette même thématique.**

#### Service national universel

En 2022, le déploiement du SNU, comme dispositif d'engagement national, a mobilisé les Aroéven principalement dans le cadre des séjours de cohésion. L'implication des associations régionales varie d'un territoire à l'autre.

Rémi Bilger, responsable Vacances de l'Aroéven Strasbourg a ainsi pris la direction du séjour organisé à Orbey, fin juin auprès de 83 jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans.



L'Aroéven Grenoble s'est elle aussi impliquée dans la tenue des séjours organisés dans le département de l'Isère. Des interventions ont été animées sur trois thèmes : l'égalité fille/garçon, la laïcité et le développement durable. Les Aroéven Poitiers, Nancy, et Dijon ont été quant à elles sollicitées pour former en amont des équipes encadrantes.

# Initier et piloter des projets innovants, de recherche et d'expérimentation



## Une nouvelle recherche-action

La Fédération des Aroéven est un mouvement d'action et de recherche pédagogiques. À ce titre, les projets conduits dans et hors l'école, sont régulièrement interrogés à l'aune de la société dans laquelle ils s'inscrivent.

Convaincus qu'il nous faut agir collectivement pour remédier aux violences entre pairs et lutter contre le harcèlement sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, les membres du Conseil d'administration fédéral ont validé le lancement d'une nouvelle recherche-action sur cette thématique, fin 2021.

Depuis de nombreuses années, les Aroéven sont impliquées dans la prévention des violences. Cet enjeu éducatif concerne tous les secteurs : les interventions faites dans les établissements scolaires, les formations conduisant à la délivrance du BAFA et du BAfd et l'organisation d'accueils collectifs de mineurs. Ainsi, cette nouvelle recherche-action se veut intersectorielle.

Pour mener à bien ce projet innovant sur une durée de trois ans, un Comité de pilotage inter-Aroéven s'est mis en place.

### Membres du Comité de pilotage

**Corinne Nonin**, Aroéven Rouen, pilote du groupe  
**Astrid Simonin**, Fédération des Aroéven  
**Hugues Muller**, Aroéven Strasbourg  
**Bryan Drion**, Aroéven Lille  
**Stefan Mihali-Gaget**, Aroéven Lyon  
**Marie Hirsch**, Aroéven Nantes  
**Laurène Pierre**, Fédération des Aroéven  
**Laure Jourdaneau**, Aroéven Caen

Avec pour objectif de produire de nouvelles connaissances utiles et applicables à nos champs d'action, le Copil s'est associé à des chercheurs engagés dans l'étude et dans la prévention des violences commises entre pairs dans et hors l'école.

### Aude Kerivel

Chercheure associée au Laboratoire Violences, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports (VIPS2), Anciennement responsable du pôle « *expérimentation et évaluation de politiques publiques* » à l'INJEP, Directrice du Laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations (LEPPI).



### Sylvie Condette

Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation,  
Membre du groupe d'experts nommés auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, pour l'élaboration et la diffusion du programme pHARe, depuis 2020,  
Membre du laboratoire Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille (CIREL).

## **Chloé Michaud**

Analyste et consultante à LEPPI

Chargée de mission au pôle « *expérimentation et évaluation de politiques publiques* » à l'INJEP

## **Benoit Maréchaux**

Chargé d'enseignement au département des sciences de l'éducation et de la formation, Université de Lille,

Membre du laboratoire CIREL,

Chargé de mission académique sur le « climat scolaire », Lille.

## **Jean-Pierre Bonafé Schmitt**

Sociologue et chercheur au CNRS - Université Lumière, Lyon 2 et spécialiste de la médiation scolaire.

L'année 2022 marque le début d'une réflexion collective autour des violences entre pairs : comprendre la place occupée par ce sujet dans le débat public, identifier les méthodes employées par les Aroéven pour prévenir et lutter contre ces phénomènes, définir plusieurs hypothèses de travail et construire le cadre commun des expérimentations éducatives à venir. Il s'agit de créer les conditions nécessaires pour permettre aux 23 Aroéven de s'engager dans cette démarche expérimentale et scientifique.

La problématique s'est progressivement structurée de la manière qui suit :

### **L'éducation à l'empathie permet-elle de prévenir et de lutter efficacement contre le harcèlement ? Participe-t-elle à réduire les situations de violences entre pairs ?**

Cette recherche-action vise parallèlement deux publics : les enfants, bénéficiaires des actions éducatives et les adultes qui vont conduire ces mêmes actions.

### **Les enfants et les adolescents, de 10 à 15 ans.**

*Expérimentations éducatives suivies par Aude Kerivel et Chloé Michaud.*

- Dans quelle mesure l'éducation à l'empathie déployée dans et hors l'école permet-elle de développer cette compétence ?
- Les jeunes bénéficiaires ont-ils plus de ressources pour prévenir et lutter contre les situations de violence dont ils peuvent être auteurs, victimes ou témoins ?
- Ces interventions ont-elles plus d'effets lorsqu'elles s'ajoutent à d'autres expériences

éducatives vécues dans et hors l'école ? À titre d'exemples, citons les élèves qui endosseront des responsabilités vis-à-vis de leurs pairs ou des enfants qui partent régulièrement en colonies de vacances...

- Ces pratiques éducatives favorisent-elles de meilleures relations interpersonnelles et ont-elles une incidence sur le taux de violence dans les différents temps éducatifs ?

### **Les formateurs Aroéven intervenant dans et hors l'école.**

*Expérimentations éducatives suivies Sylvie Condette et Benoit Maréchaux*

Dans le cadre des interventions conduites dans et hors l'école, de quelle manière les formateurs développent de nouvelles compétences psychosociales, et plus particulièrement l'empathie ?

Comment ces compétences s'acquièrent-elles dans ces situations professionnelles variées ?

Ces problématiques donneront lieu à des expérimentations éducatives sur le terrain, courant 2023.

### **Ressources éducatives**

**Deux fois par an, la Fédération des Aroéven publie une revue dont les thématiques répondent aux enjeux éducatifs qui traversent notre société et donnent à voir la qualité des actions menées localement par les Aroéven, dans et hors l'école.**

La collection « *Ressources éducatives* » propose des analyses de chercheurs en sciences sociales et des témoignages d'acteurs de terrain. « Théorie » et « pratique » sont étroitement associées ; se répondent pour mieux accompagner les professionnels de l'éducation qu'ils soient enseignants, directeurs d'établissements, animateurs en accueils collectifs de mineurs, formateurs ou responsables « service jeunesse ».

**La revue, éditée à environ 2500 exemplaires, est envoyée à l'ensemble de nos partenaires (établissements scolaires, INSPÉ, structures associatives œuvrant dans le champ de l'éducation formelle et non formelle) ainsi qu'aux services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. Il est également possible de la commander directement sur notre site internet.**

Après deux années ralenties par la crise sanitaire, la parution de ces ressources pédagogiques a retrouvé cette année son rythme de croisière. Deux numéros inédits, titrés respectivement « *Éduquer et Émanciper* » et « *Actualités de la relation éducative* », sont sortis en avril et en octobre 2022.

**Le comité de rédaction, en charge de la revue, est composé de salariés et bénévoles Aroéven :**

**Amaury Bodin**, Fédération des Aroéven

**Nadia Haoua**, Fédération des Aroéven

**Thierry Boucher**, Fédération des Aroéven

**Claire Calderon**, Aroéven Grenoble

**Françoise Gavroy**, Aroéven Versailles

**Odile Sargentini**, Aroéven Grenoble

**Rémy Sueur**, Fédération des Aroéven

**Virginie Valentin**, Aroéven Crétel

**Directeur de la publication :**

**René Bouillon**, Président de la Fédération des Aroéven

**Revue n°181, « *Éduquer et Émanciper* »**



Ce numéro accompagne un moment fort de la vie du mouvement : la tenue, fin mai 2022 à Limoges, du

Congrès de la Fédération des Aroéven. Il questionne les valeurs émancipatrices de l'éducation formelle et non formelle.

À l'heure actuelle, qu'entendons-nous par « *émancipation* », quels sont ses contours, ses objectifs éducatifs et sociétaux ? Existe-t-il une seule pédagogique de l'émancipation ? Quelles postures professionnelles doit développer le pédagogue, qu'il soit enseignant, formateur ou animateur pour répondre à cette visée émancipatrice ? Ce numéro souhaite réaffirmer cette intention éducative à l'aune de notre projet associatif.

Pour développer et interroger ces notions, plusieurs contributeurs engagés sur ce sujet ont participé à la revue. Citons :

**Laurence De Cock**, essayiste et docteure en sciences de l'éducation ;

**Sébastien Goudeau**, maître de conférences à l'INSPÉ Niort ;

**Irène Péreira**, philosophe et sociologue ;

**Aziz Jellab**, sociologue, professeur des universités et inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) ;

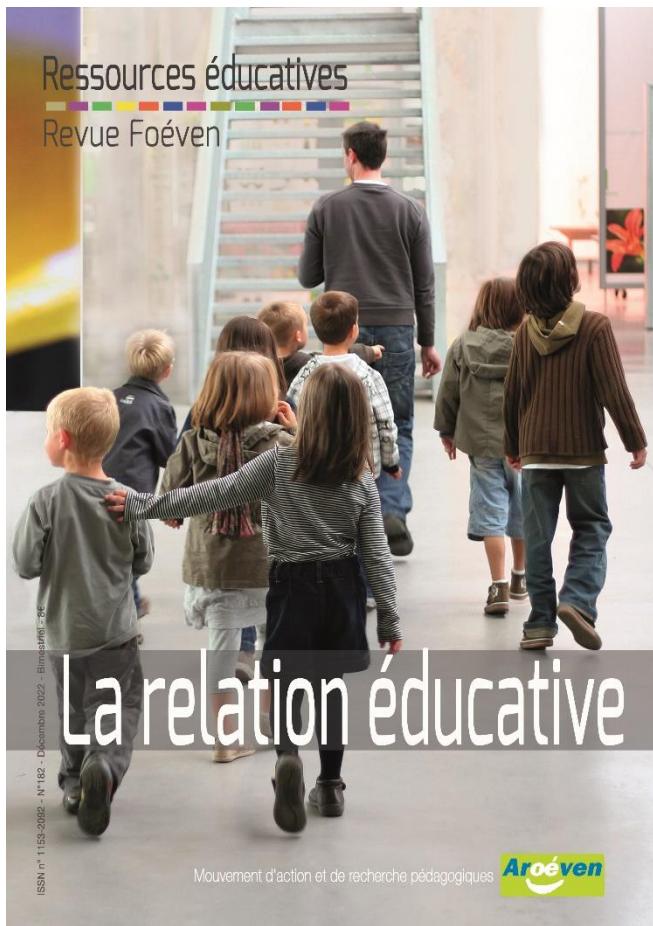
**Philippe Meirieu**, pédagogue et professeur honoraire en science de l'éducation ;

**Rémy Sueur**, ancien inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, et Président de la Fédération des Aroéven entre 2014 et 2021.

**Revue n°182, « *Actualités de la relation éducative* »**

Dans le contexte associé à la crise sanitaire, de nombreuses évolutions ont marqué la relation pédagogique dans l'école et à l'extérieur de celle-ci impliquant le repositionnement de chacun, de part et d'autre de la relation.

Où en sommes-nous, acteurs de l'éducation et de la formation ? Qu'en est-il aujourd'hui, de la part des relations sociales mais aussi de la foi en l'éducabilité de chacun en toutes circonstances ? Comment la transformation des modes de sociabilité affecte-t-elle les différents apprentissages ? La relation éducative est, dans ce numéro, analysée du point de vue de l'éducateur et de l'apprenant.



Pour répondre à toutes ces questions, le comité de rédaction a sollicité divers contributeurs :

**Emmanuel de Lescure**, maître de conférences, membre du Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS), et co-fondateur du Groupe de Réflexion sur la Recherche en Education populaire ;

**Laure Ciosi**, maîtresse de conférences et sociologue dans le champ de l'art, de la culture et du patrimoine ;

**Francis Lebon**, professeur des universités en sciences de l'éducation et sociologue.

[Téléchargement du rapport d'activité 2022](#)



# Les Aroéven en région



## Auvergne-Rhône-Alpes

**Aroéven Clermont-Ferrand**  
aroeven.clermont-fd@aroeven.fr  
04 73 91 27 02

**Aroéven Grenoble**  
aroeven.grenoble@aroeven.fr  
04 76 44 43 43

**Aroéven Lyon**  
aroeven.lyon@aroeven.fr  
04 78 58 17 05

## Bourgogne -Franche-Comté

**Aroéven Besançon**  
aroeven.besancon@aroeven.fr  
03 81 88 20 72

**Aroéven Dijon**  
aroeven.dijon@aroeven.fr  
03 80 67 33 43

## Bretagne

**Aroéven Rennes**  
aroeven.bretagne@aroeven.fr  
02 99 63 15 77

## Centre Val de Loire

**Aroéven Orléans-Tours**  
aroeven.centre@aroeven.fr  
02 38 79 46 11

## Grand-Est

**Aroéven Nancy**  
aroeven.lorraine@aroeven.fr  
03 83 55 32 52

**Aroéven Reims**  
aroeven.reims@aroeven.fr  
03 26 47 11 36

**Aroéven Strasbourg**  
aroeven.strasbourg@aroeven.fr  
03 88 60 00 39

## Hauts-de-France

**Aroéven Hauts-de-France**  
aroeven.hdf@aroeven.fr  
03 20 75 10 85

## Île de France

**Aroéven Créteil**  
aroeven.creteil@aroeven.fr  
01 49 56 18 29

**Aroéven Paris**  
aroeven.paris@aroeven.fr  
01 45 39 25 35

**Aroéven Versailles**  
aroeven.versailles@aroeven.fr  
01 69 53 01 41

## Normandie

**Aroéven Caen**  
aroeven.caen@aroeven.fr  
02 31 94 56 95

**Aroéven Rouen**  
aroeven.rouen@aroeven.fr  
02 35 98 01 80

## Nouvelle-Aquitaine

**Aroéven Bordeaux**  
contact@aroeven-bordeaux.fr  
05 35 38 98 05

**Aroéven Limoges**  
aroeven.limoges@aroeven.fr  
05 55 11 40 05

**Aroéven Poitiers**  
aroeven.poitiers@aroeven.fr  
05 49 45 24 34

## Occitanie

**Aroéven Montpellier**  
aroeven.montpellier@aroeven.fr  
04 67 02 41 20

**Aroéven Toulouse**  
aroeven.toulouse@aroeven.fr  
05 61 53 54 12

## Pays de la Loire

**Aroéven Nantes**  
aroeven.nantes@aroeven.fr  
02 40 34 20 02

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Aroéven Paca**  
aroeven.paca@aroeven.fr  
09.82.36.52.92

## Siège national

**Fédération des Aroéven**  
federation@aroeven.fr  
01.45.88.62.77

